

Demande d'examen au cas par cas préalable à  
la réalisation d'une étude d'impact  
Article R.122-3 du Code de l'Environnement  
(Cerfa n° 14734\*01)

A photograph of a small white boat with a blue roof floating on a body of water. The boat is tied to a rope. In the foreground, there are green leaves and branches of a tree hanging down from the top. The sky is clear and blue.

**RÉALISATION D'UNE BASE NAUTIQUE  
À LA POINTE À BACCHUS  
COMMUNE DE PETIT-BOURG**

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Construction d'une base nautique à avirons à Bel-Air - Commune de Petit-Bourg

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10°f) Récupération de terrain sur le domaine public ma- ritime d'une emprise totale inférieure à 2 000 m <sup>2</sup> .	L'aménagement de la base nautique d'avirons est prévu sur un terrain des 50 pas géométriques (AC130).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement de la base nautique d'avirons à Bel-Air  
au Sud de la Pointe à Bacchus sur la commune de Petit-Bourg.

## 4.2 Objectifs du projet

Cette base dédiée à l'aviron, a pour objectif de valoriser une pratique sportive douce en lien avec les critères de durabilité du Petit cul de sac marin. En complète harmonie avec le littoral de Petit-Bourg, cette base s'ajoute à la base de Viard, inscrite également dans une valorisation du sport nautique non motorisé. Ce projet a quatre objectifs majeurs :

- participer à la réduction de la fracture maritime des jeunes guadeloupéens en démocratisant une activité nautique non motorisée et ludique.

A ce titre, le projet d'animation intègre un partenariat fort avec le milieu scolaire

- constituer un pôle d'attractivité en participant notamment à la création du produit touristique "du pays ti bou"
- valoriser la richesse environnementale du littoral à travers des projets pédagogiques mettant en valeur la faune et la flore littorale
- devenir à termes un pôle sportif d'envergure susceptible de former des champions.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La base nautique sera conçue entièrement en ossature bois et en couverture de tôle aluminium. Elle comprendra :

- un accueil, des vestiaires, bureau, un hangar à matériel et racks de rangement extérieurs.
- un espace structuré en zones techniques fonctionnelles vers la mise à l'eau.
- une gestion de flux distincte pour les différents publics

La volumétrie est inspirée d'une architecture traditionnelle bois. Les menuiseries sont prévues essentiellement en aluminium et en bois.

Les travaux vont concernés :

- la réfection de la voie d'accès
- la réalisation de réseaux divers
- le confortement du dispositif de protection existant
- la réalisation d'un mur de soutènement à l'arrière de la base nautique
- la réalisation de bâtiments

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aménagements permettront la réalisation de la base nautique d'avirons sur le littoral de Bel-Air qui offre un plan d'eau très qualitatif pour cette activité nautique non motorisée et ludique.

L'Association Cap Tibou occupe le site pour la pratique de l'avirons depuis de nombreuses années. Il s'agit aujourd'hui d'offrir aux pratiquants une base nautique répondant aux exigences d'accueil du public concerné dans de bonnes et pérennes conditions pour promouvoir une activité très prisée.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une Demande de Concession d'Utilisation du Domaine Public Maritime (DPM) selon le décret n°2004-308 du 29 mars 2004. Une autorisation de Permis de Construire a été délivrée le 22/03/2013 sous le numéro PC 97111812PB159.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

La Demande de Concession d'Utilisation du DPM

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de plancher du projet	248 m <sup>2</sup>
Surface de terrain occupé	930 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Bel-Air Petit-Bourg	Long. <u>61° 35' 14" 0</u> Lat. <u>16° 11' 59" 0N</u>
	<b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b>
	Point de départ : Long. <u>61° 35' 13" 40</u> Lat. <u>16° 11' 59" 2N</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>61° 35' 14" 70</u> Lat. <u>16° 11' 58" 3N</u>
Communes traversées :	Petit-Bourg

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est d'ores et déjà utilisé pour la pratique de l'aviron.

Un conteneur accueille l'Association Cap Tibou Club d'Avirons qui compte aujourd'hui 70 licenciés. L'environnement immédiat est très dégradé. On observe sur le site des vestiges de constructions préexistantes : éléments en béton et remblaie, de nombreux macro déchets. La voie d'accès est dans un état avancé de dégradation. Le rivage est aménagé par des gabions qui montrent de nombreux signes d'altération.

Le site a certainement été défriché lors de ces aménagements.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet se trouve cartographier en zone IND au POS de la commune de Petit-Bourg. L'article I : Occupations et utilisations du sol admises, précise :

"Sont admises les occupations et utilisations du sol suivantes sous le respect des conditions ci-après [...] 2 - Les équipements et installations liés à des activités sportives et culturelles".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Petit-Bourg (97 170) est une commune riveraine de la mer.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN est prescrit et approuvé par arrêté préfectoral n°2002-709 du 30 mai 2002.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est depuis longtemps anthropisé comme en témoigne la voie d'accès, les éléments béton, le remblai, les gabions... Les aménagements prévus se font en lieu et place de l'existant.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est rouge au PPRN, soit inconstructible. Les aménagements prévus (base nautique) n'auront pas de visée ou de fonction d'hébergement et seront conçus de sorte à ne pas aggraver les risques et limiter les dommages sur les biens et les personnes. Le confortement du talus permettra de pérenniser l'occupation des habitations présentes en haut de morne.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'architecte du projet veille à une bonne intégration des bâtiments et des accès sur le site. La base nautique sera conçue entièrement en ossature bois et en couverture de tôle aluminium.</p> <p>Pour une intégration paysagère optimale, la végétalisation du site se fera par un choix d'espèces endogènes caractéristiques du littoral, sous forme de bosquet en restituant la constitution en multi-strates.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La réalisation de la base nautique permettra de conforter et de pérenniser une activité déjà largement pratiquée sur le site, occupé par l'Association Cap Ti Bou Avirons Club de Petit-Bourg qui accueille déjà 70 licenciés.</p> <p>Elle permettra un accueil des pratiquants dans de bonnes et pérennes conditions.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact. En effet, cet aménagement se fait en lieu et place d'une zone déjà largement remaniée comme en témoigne la présence de blocs de béton, remblais, gabions... Il a un impact très limité sur la mer. Les enrochements de protection sont inscrits sur les gabions existants. Etant linéaire, ils ne devraient pas modifier la dynamique littorale. Un état des lieux du milieu naturel (maritime et terrestre) a été réalisé dans le cadre de la demande de concession d'utilisation du DPM soumise à enquête publique. Les aménagements prévus se situent à plus d'une dizaine de mètres d'un herbier mixte de phanérogames marines (*Thalassia testudinum* et *Syringodium filiforme*) qui présente de nombreux signes de dégradation et se fait coloniser par la phanérogame originaire de mer rouge *Halophila stipulacea* au caractère envahissant. De plus, le Maître d'Ouvrage prévoit de prendre l'ensemble des précautions nécessaires afin d'éviter tout impact potentiel en phase travaux :

- les travaux se feront hors d'eau
- une vigilance sera portée en phase de terrassement avec la mise en oeuvre de mesures de précaution (fossés temporaires de collecte, géotextile...)
- les enrochements seront entourés de géotextile
- un phasage des travaux sera réalisé pour une bonne gestion des mises à nue des surfaces lors des terrassements...

Le projet n'a que très peu d'impact sur le milieu naturel, une étude d'impact ne serait ainsi pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
X 5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p style="text-align: center;">X</p> <p style="text-align: center;">21/08/2013</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Baie-Mahault le, 21/08/2013

Signature

POUR LA CAMBT  
ET SON PRESIDENT GUY LOSIERA

Parc d'activités de la Baie  
 emsamar Bâtiment 2  
 97122 BAIE MAHAULT  
 Tél : 0590 32 35 00 - Fax : 0590 32 16 67